

SIEA Caux Nord Est

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable

Exercice 2021

01/06/2022

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'Article L.2224-5 (annexe V) du Code Général des Collectivités Territoriales

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

L'essentiel de l'année 2021 - Service d'Eau Potable

Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est dessert les Communes d'AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GRENY, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSQ, TOURVILLE LA CHAPELLE) « PONTS ET MARAIS » 4 abonnés via INCHEVILLE, PUISEVAL, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUVEN SOUS BAILLY, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES et WANCHY CAPVAL.

Au 31 décembre 2021, le service dessert 33 Communes, soit 10 366 abonnés.

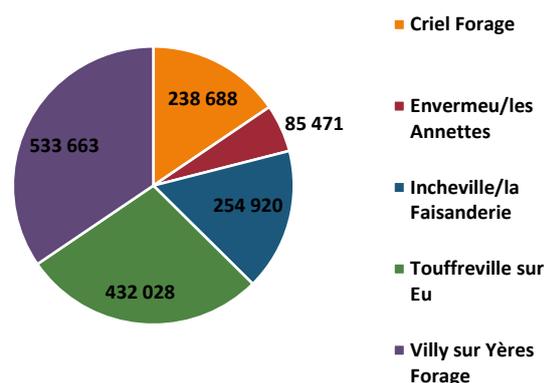
Origine de l'eau

L'eau distribuée sur les communes provient de **5 captages**.

Les ressources propres du syndicat sont présentées dans le graphique ci-contre :

Importations : pas d'achat d'eau.

Volume prélevé par ressource (m3) en 2021



Production et consommation

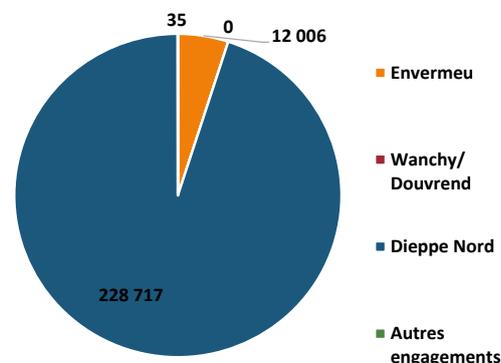
En 2021, le **volume d'eau mis en distribution** s'élevait à 1 304 012 m³, ce qui représente une augmentation de 3.36% par rapport à l'année précédente.

Au total, la **consommation d'eau** sur le territoire s'élève à 892769 m³ en 2021 (-3.8% par rapport à 2020).

Les **volumes vendus à d'autres services** représentent 15.59% du volume total.

La différence entre les volumes produits et consommés provient de fuites sur le réseau, de consommations sans comptage (poteaux incendies, arrosage public...) et des volumes de service du réseau (nettoyage des réservoirs, purges...). Ils donnent un **rendement de réseau** de 73.4%.

Volume vendu à d'autres services (m3) en 2021



Qualité de l'eau distribuée

Les résultats des analyses réalisées par l'ARS montrent que l'eau distribuée sur les communes est de très bonne qualité bactériologique et chimique

Prix de la distribution d'eau potable

De 233.75 à 253.98 € TTC selon la zone pour la redevance pollution (taux base ou moyen) pour une facture d'eau de 120m³ au 1^{er} janvier 2021 soit de 1,95 à 2.12 € TTC/m³.

Le prix de l'eau rémunère l'ensemble des services qui garantissent sa qualité depuis son prélèvement à son retour au milieu naturel après assainissement.

La collectivité en fixe le tarif par délibération ; il comprend une part fixe (abonnement) et une part proportionnelle à la consommation qui est ensuite partagée entre la collectivité pour les investissements et l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement. S'y ajoutent des taxes et des redevances du ressort de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

Sommaire

Indicateurs descriptifs des services	4
1. Caractérisation technique du service	4
1.1 Territoire desservi	4
1.2 Estimation de la population desservie	4
1.3 Mode de gestion du service	5
1.4 Nombre d'abonnements	5
1.5 Nature des ressources en eau	6
1.6 Volumes mis en distribution et vendus au cours de l'exercice.....	6
1.7 Conventions de vente et d'achat d'eau	7
1.8 Linéaire de réseaux de desserte	7
1.9 Outils de comptage.....	7
1.10 Stockage	7
2. Tarification et recettes du service	8
2.1 Modalités de tarification.....	8
2.2 Facture d'eau type	9
2.3 Recettes	10
2.4 Charges.....	10
3. Indicateurs de performance	11
3.1 Qualité de l'eau	11
3.2 Protection des ressources en eau	12
3.3 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux d'eau potable.....	12
3.4 Rendement du réseau de distribution	13
3.5 Indice linéaire des volumes non comptés.....	14
3.6 Indice linéaire de pertes en réseau	14
3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable.....	15
3.8 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et le taux de respect de ce délai	15
3.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	15
3.10 Taux de réclamations.....	15
4. Financement des investissements.....	15
4.1 Branchements en plomb.....	15
4.2 Montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice	15
4.3 Etat de la dette de service	16
4.4 Amortissements des immobilisations réalisés	16
4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales	16
4.6 Programme pluriannuel de travaux	17
4.6.1 Collectivité	17
4.6.2 Délégitaire	17
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	17
5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	17
5.2 Echéanciers de paiement	17
5.3 Opérations de coopération décentralisée	17
6. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement	19
7. Annexe.....	21

Indicateurs descriptifs des services

D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis : 18 885

D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ : 1.95 à 2.12 €/m³ selon la commune pour la redevance pollution (Taux de base ou moyen)

D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service : 1 jour

1. Caractérisation technique du service

1.1 Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est regroupe les Communes d'AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOCQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GRENY, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSCH, TOURVILLE LA CHAPELLE) « PONTS ET MARAIS » 4 ABONNES VIA INCHEVILLE, PUISENVAL, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUVEN SOUS BAILLY, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES ET WANCHY CAPVAL.

Informations pratiques :

Nom du Président : Martial FROMENTIN

91 Rue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER

Accès : Place du Général de Gaulle

(02) 35 82 87 23 / Fax : (02) 35 50 65 66

Courriel : syndicat.cne@orange.fr ou cbauchet.smeacne@orange.fr

Horaires d'ouverture : 08h30/12h00 & 13h30/17h00, fermé le vendredi après-midi

1.2 Estimation de la population desservie

Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le nombre de personnes desservies comprend les résidents saisonniers.

Commune	Population desservie	Commune	Population desservie
AVESNES EN VAL	285	LES IFS	73
BAILLY EN RIVIERE	527	LONDINIÈRES	13
BAROMESNIL	228	LONGROY	637
BAZINVAL	425	MELLEVILLE	272
BEAUCHAMPS (SOMME)	1013	MILLEBOSC	249
BELLENGREVILLE	53	MONCHY SUR EU	599
CANEHAN	371	PETIT CAUX*	2 853
CRIEL SUR MER	2655	PONTS ET MARAIS	8
CUVERVILLE SUR YERES	206	PUISENVAL	24
DOUVREND	53	SAINT MARTIN LE GAILLARD	298
ETALONDES	1071	SAINT OUVEN SOUS BAILLY	229
EU	139	SAINT PIERRE EN VAL	1 112
FLOCQUES	723	SAINT REMY BOSROCOURT	818
FRESNOY FOLNY	693	SEPT MEULES	187
GUERVILLE	473	TOUFFREVILLE SUR EU	218
INCHEVILLE	1253	VILLY SUR YERES	199
LE MESNIL REAUME	809	WANCHY CAPVAL	118
TOTAL			18 885

*PETIT CAUX détail par communes déléguées :

Assigny	391	Greny	141
Auquemesnil	284	Guilmécourt	348
Brunville	260	Intraville	281
Glicourt	240	St Quentin au Bosc	105
Gouchaupré	201	Tourville la Chapelle	602

Seules les communes de BELLENGREVILLE, DOUVREND, EU, LONDINIÈRES, PONTS ET MARAIS et WANCHY-CAPVAL ne sont que partiellement desservies par le réseau du syndicat.

Au total, la population desservie sur le périmètre syndical peut être estimée à 18 885 habitants.

1.3 Mode de gestion du service

Le service d'alimentation en eau potable est exploité en service délégué par la société VEOLIA Eau. Ses coordonnées sont les suivantes :

Agence de Dieppe
Route de l'Escharpe - BP 52
76202 DIEPPE CEDEX
Tel : 09 69 39 56 34

Le nouveau contrat de concession de service public (DSP) a pris effet le 01 Avril 2021, pour une durée de 12 ans. Il arrivera à échéance le 31 Mars 2033.

Dans le cadre de l'exploitation du service, la Collectivité a confié à Veolia Eau les prestations suivantes :

- Gestion du service : application du règlement du service, électricité, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs ;
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients ;
- Mise en service : des branchements ;
- Entretien : de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil, des espaces verts, du matériel tournant, installation de la télégestion ;
- Renouvellement : des branchements, des canalisations (<6m), des compteurs, des équipements électromécaniques, du matériel de télégestion, du matériel tournant ;
- Vérification de la qualité de l'eau distribuée.

1.4 Nombre d'abonnements

Au 31/12/2021, le nombre total d'abonnés est de 10 366 répartis de la façon suivante :

	Nombres d'abonnés	Volumes vendus (m3)
AVESNES EN VAL	162	25 854
BAILLY EN RIVIERE	265	32 477
BAROMESNIL	125	11 677
BAZINVAL	195	14 946
BEAUCHAMPS (SOMME)	488	38 129
BELLENGREVILLE	22	900
CANEHAN	165	13 447
CRIEL SUR MER	2 431	124 861
CUVERVILLE SUR YERES	111	9 169
DOUVREND	37	5 917
ETALONDES	539	44 550
EU	45	8 324
FLOCQUES	324	20 593
FRESNOY FOLNY	373	45 891
GUERVILLE	238	26 799

INCHEVILLE	660	35 961
LE MESNIL REAUME	326	26 316
LES IFS	40	7 467
LONDINIÈRES	8	3 025
LONGROY	323	21 369
MELLEVILLE	136	12 287
MILLEBOSC	132	10 819
MONCHY SUR EU	263	26 196
PETIT CAUX*	1 391	138 597
PONTS ET MARAIS	4	197
PUISINVAL	28	5 428
SAINT MARTIN LE GAILLARD	162	22 625
SAINT OUVEN SOUS BAILLY	102	5 420
SAINT PIERRE EN VAL	507	36 659
SAINT REMY BOSROCOURT	382	35 124
SEPT MEULES	83	6 011
TOUFFREVILLE SUR EU	118	15 113
VILLY SUR YERES	98	10 192
WANCHY CAPVAL	81	15 279
TOTAL	10 364	854 679

*PETIT CAUX détail par communes déléguées :

Assigny	200	14 614
Auquemesnil	137	17 517
Brunville	99	8 229
Glicourt	127	11 058
Gouchaupré	91	11 968
Greny	63	5 251
Guilmécourt	185	17 876
Intraville	145	10 606
St Quentin au Bosc	69	7 426
Tourville la Chapelle	275	34 052

L'évolution du nombre total d'abonnés domestiques et non-domestiques sur les trois dernières années est présentée dans le tableau suivant :

	2019	2020	2021	Variation n/n-1
Abonnés domestiques ou assimilés	10 161	10 237	10 357	+1,2 %
Abonnés autres que domestiques	35	33	7	-78,8 %
Autres services d'eau potable	2	2	2	0 %
Nombre total d'abonnements	10 198	10 272	10 366	+0,9 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'environnement.

1.5 Nature des ressources en eau

Le Syndicat dispose de cinq ressources propres qui permettent de prélever de l'eau en nappe souterraine :

- trois puits situés sur les communes d'ENVERMEU, TOUFFREVILLE SUR EU et VILLY SUR YERE,
- deux forages à CRIEL SUR MER et INCHEVILLE.

1.6 Volumes mis en distribution et vendus au cours de l'exercice

Volume (m3)	2019	2020	2021	Variation n/n-1
Volume produit	1 405 319	1 481 373	1 544 770	4.3%
Volume importé	0	0	0	/
Volume exporté	199 674	219 835	240 758	9.5%
Volume mis en distribution	1 205 645	1 261 538	1 304 012	4.6%
Volume vendu aux abonnés domestiques ou assimilés	831 415	897 479	861 788	7,9%
Volume vendu aux abonnés non domestiques	10 369	12 569	-3 759	-129.9%
Sous-total vendu aux abonnés du service	841 784	910 048	858 029	-5.7%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	199 674	219 835	240 758	9.5%
ENVERMEU	12 789	12 643	12 006	-5.0%
SAEP REGION WANCHY DOUVREND	0	0	?	/
SIAEPA REGION DIEPPE NORD	186 885	207 155	228 717	10.4%
Autre(s) engagement(s)		37	35	-5.4%
Volume vendu selon le décret (m3)	1 041 458	1 129 883	1 098 787	-2.8%
Volume comptabilisé 365 jours (m3)	853 598	920 405	879 602	-4.4%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	3 240	3 310	3 350	1.2%
Volume de service du réseau (m3)	7 627	4 170	9 817	135.4%
Volume consommé autorisé (m3)	864 465	927 885	892 769	-3.8%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	864 465	927 885	892 769	-3.8%

La consommation moyenne par abonnement domestique avoisinait les 70m³/abo/an.

La consommation journalière moyenne sur le secteur syndical s'élevait quant à elle à 100l/hab/j.

1.7 Conventions de vente et d'achat d'eau

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Caractéristiques	Date d'effet	Durée
Convention	Export	Permanent	SIAEPA de Dieppe Nord et SIEA Caux Nord Est		1 ^{er} janv 2001	Contrat d'affermage
Convention	Export	Permanent	Commune d'ENVERMEU et SIEA Caux Nord Est		29 Nov 2007	Contrat d'affermage

1.8 Linéaire de réseaux de desserte

Le linéaire du réseau de canalisations de distribution du service public d'eau potable est de **465,845 km** (hors adduction et hors branchements).

Le linéaire total du réseau est de 515,6 km.

1.9 Outils de comptage

	2019	2020	2021	Variation n/n-1
Nombre de compteurs	10 590	10 663	10 743	0,8%
Nombre de bornes de puisage	16	16	16	0,0%

1.10 Stockage

Le Syndicat Caux Nord Est dispose de 27 ouvrages de stockage, d'un volume total de 9 295 m³.

Les caractéristiques principales des ouvrages sont listées ci-dessous :

Réservoirs ou château d'eau	Type de réservoir	Capacité des réservoirs (m3)
BAILLY EN RIVIERE	semi-enterré	240
BAZINVAL		120
BEAUCHAMPS		500
BRUNVILLE		1 000

Réservoirs ou château d'eau	Type de réservoir	Capacité des réservoirs (m3)
CRIEL SUR MER – Les Quesnets		500
CRIEL SUR MER- semi-enterré		500
CRIEL SUR MER - Yauville		400
CUVERVILLE SUR YERES	enterré	120
DOUVREND - Renouval		100
ENVERMEU - Le Bucq		400
ETALONDES	semi-enterré	500
FRESNOY-FOLNY	enterré	120
INCHEVILLE	semi-enterré	500
INCHEVILLE		300
LONGROY		200
MELLEVILLE	semi-enterré	500
MELLEVILLE	sur tour	350
MONCHY SUR EU		800
FRESNOY-FOLNY n°1 et n°2	sur tour	2*350
FRESNOY-FOLNY n°3	sur tour	350
PUISINVAL		120
ST MARTIN LE GAILLARD - Etocquigny		30
ST MARTIN LE GAILLARD - Le Coudroy		125
TOUFFREVILLE SUR EU	enterré	120
VILLY SUR YERES n°2		200
VILLY SUR YERES	semi-enterré	400
WANCHY-CAPVAL - Capval		100
TOTAL		9 295

2. Tarification et recettes du service

2.1 Modalités de tarification

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part du délégataire sont fixés par le contrat de délégation et indexés annuellement par application aux tarifs de base (fixés au début du contrat) d'une formule de révision définie au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

Le tableau suivant présente l'évolution des tarifs de l'eau potable entre 2020 et 2022 :

	Rémunération du service	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	Variation
Part de la collectivité					
Frais d'accès au service (€ HT/an)		/	/	/	/
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	0,00 €	0,00 €	30,00 €	
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Part du délégataire					
Frais d'accès au service	Frais divers	53,45	55,00		-0,35 %
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	111,90	112,30	40	-64,38%
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranches* (de 0 à 500 m ³)	1,012	0,585	0,586	0,17 %
Taxes et redevances					
TVA	TVA	5,5%	5,5%	5,5%	0,00 %
Organismes publics	Préservation des ressources	0,0770	0,0770	0,0770	0,00 %
Zone de base		0,2200 €	0,2200 €	0,2200 €	0,00 %

Zone moyenne	Redevance lutte contre la pollution (€/m ³)	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €	0,00 %
--------------	---	----------	----------	----------	--------

*Le montant est calculé sur une moyenne des deux premières tranches pour 120m³

Tranches (m ³ /an)	€/m ³ HT en 2021
De 1 à 30	0,3235
De 31 à 500	0,8465
501 et plus	0,5665

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSCROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat)

Redevances de pollution domestique :

Cette redevance vise à limiter la pollution des eaux. Elle est reversée à l'Agence de l'Eau qui en fixe les taux en fonction des pollutions constatées et des efforts nécessaires pour les réduire.

Le prix hors redevances est identique pour l'ensemble des communes du Syndicat. Les variations entre les factures sont dues aux redevances de pollution domestiques fixées par l'Agence de l'Eau.

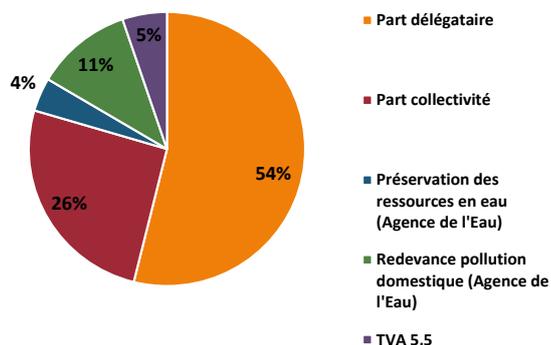
2.2 Facture d'eau type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m³) sont exposées ci-après pour 2021, la redevance pollution a deux taux différents (base ou moyen).

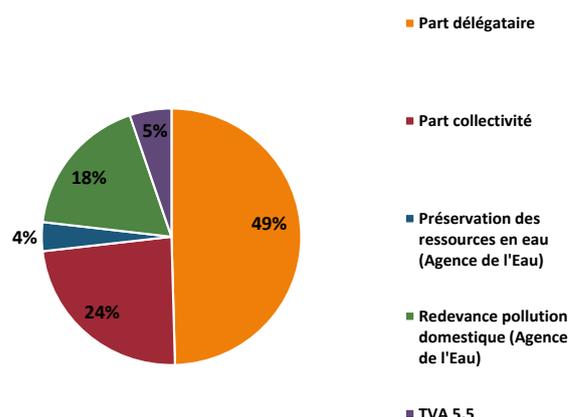
Pour 120 m³.....1.95 à 2.12 € TTC

Pour l'année 2021	Taux Base	Taux Moyen
Part délégataire	125.90 €	125.90 €
Part collectivité	60,00 €	60,00 €
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	9,60 €	9,24 €
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	26,40 €	45,60 €
TVA	12.18 €	13.24 €
Total TTC	233.72 €	253.98 €

Prix du service eau potable 2021 Commune redevance pollution taux de base



Prix du service eau potable 2021 Commune redevance pollution taux moyen



2.3 Recettes

Les recettes du service d'eau potable sur l'année 2021 sont les suivantes (changement de contrat de concession entre 2020 et 2021) :

Recettes	2019	2020	2021	Variation
Recettes de la Collectivité				
Vente d'eau domestique	220 161	214 226	321 781	50.21 %
Exportation d'eau	23 383	36 461	53 739	47.39 %
Total des recettes de la Collectivité	243 544 €	250 687	375 520	49.80 %
Recettes de l'exploitant				
Vente d'eau domestique	1 357 316	1 445 994	512 631	-64,55%
Travaux attribués à titre exclusif	60 343	49 252	/	%
Autre recettes	64 421	81 710	77 000	26,84%
Total des recettes de l'exploitant	1 482 080	1 576 956	589 631	-62,61%

Les travaux attribués à titre exclusif concernent la création de réseau neuf.

Les produits accessoires comprennent les droits d'accès au service, l'ouverture ou fermeture de branchements.

2.4 Charges

Charges de l'exploitant	2019	2020	2021	Variation
Personnel	482 686	607 032	421 998	
Energie électrique	160 317	126 986	118 148	
Produit de traitement	3 812	3 378	3 078	
Analyses	18 950	23 030	25 880	
Sous-traitance, matières et fournitures	465 300	507 265	319 147	
Impôts locaux et taxes	41 620	25 022	5 273	
Autres dépenses d'exploitation	156 498	275 587	194 128	
Contribution des services centraux et recherche	134 383	126 879	81 197	
Collectivité et autres organismes	514 080	516 875	685 050	
Charges diverses (renouvellements, investissements, compteurs privé)	339 855	345 624	86 334	
Pertes sur créance et contentieux	21 004	64 183	10 822	
Total des charges de l'exploitant	2 338 503	2 621 754	1 951 054	-25.58 %

Dépenses d'achat d'eau :

Sans objet, cependant elles incomberaient à la collectivité.

3. Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau

La fréquence des analyses réglementaires et du contrôle sanitaire, ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce suivi est réalisé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Les analyses portent sur les points suivants :

- la ressource – suivi des eaux brutes ;
- la production – suivi des étapes de traitement ;
- la distribution – suivi durant le transfert jusqu'au robinet de l'utilisateur.

En complément de ce programme, le délégataire opère un suivi d'autocontrôle sur les usines et les réseaux.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses obtenus sur l'ensemble des ressources du service :

2021	Contrôle sanitaire		Surveillance par le Délégué	
	Nombre total de résultats d'analyses	Nombre de résultats d'analyses conformes	Nombre total de résultats d'analyses	Nombre de résultats d'analyses conformes
Microbiologie	6	6	8	8
Physico-chimique	1 212	1 212	22	22

Le tableau suivant présente les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à la limite de qualité des paramètres soumis à référence de qualité³ sur l'eau produite et distribuée :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le Délégué	
	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/Respect des références	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/Respect des références
Paramètres soumis à limite de qualité				
Microbiologie	217	217	109	109
Physico-chimique	3 137	3 137		
Paramètres soumis à référence de qualité				
Microbiologie	428	426	162	161
Physico-chimique	942	941	273	273
Autres paramètres analysés				
Microbiologie			54	
Physico-chimique	946			

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

³ Attention, tous les paramètres ne sont pas forcément soumis à limite ou référence de qualité.

Détail des non conformités par rapports aux limites et aux références de qualité :

Tous les résultats sont conformes.

Chlorure de Vinyle Monomère, situation sur le service : pas de non-conformité en 2020.

2017 Cuverville sur Yères, hameau du Val Robin, une purge automatique est installée, elle donne des résultats satisfaisants.

2019 Saint Martin le Gaillard, hameau de Auberville, une canalisation a été posée pour réaliser un maillage sur le réseau existant.

Le tableau suivant présente l'évolution de la qualité de l'eau :

Paramètres microbiologiques	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements conformes	100	32	96	100	110
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0

Nombre total de prélèvements	100	32	96	100	110
Paramètres physico-chimique	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de conformité physico-chimique	100%	97,96%	98,43%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements conformes	108	48	125	123	120
Nombre de prélèvements non conformes	0	1	2	0	0
Nombre total de prélèvements	113	108	49	123	120

3.2 Protection des ressources en eau

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est compris entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0%	Aucune action	
20 %	Etudes environnementale et hydrogéologique en cours	
40 %	Avis de l'hydrogéologue rendu	
50 %	Dossier déposé en préfecture	
60 %	Arrêté préfectoral	X
80 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)	
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable (arrêté du 2 mai 2007).

Cet indice est fourni par l'ARS

La valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource est ici de 60 %.

3.3 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux d'eau potable

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice P103.2 pour l'année 2020 est de :

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2020
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	92

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont pas comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99,74%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP 239, VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	42
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10

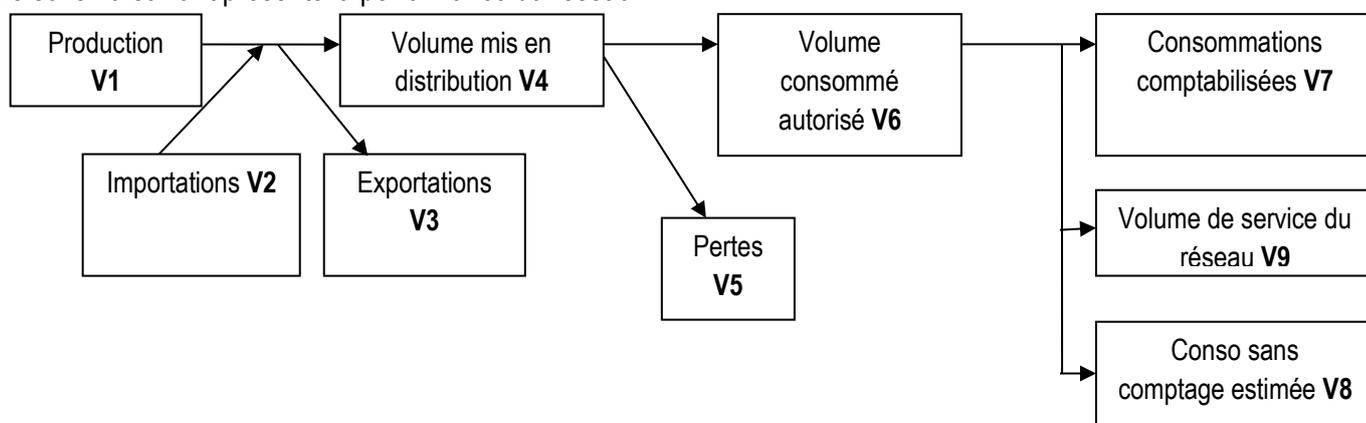
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans des réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes d'eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	10	0
Total		120	92

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2018 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois, un plan d'action pourra être utilement mis en œuvre pour consolider ce descriptif détaillé.

Dans le cadre de sa mission de délégataire du service, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses missions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

3.4 Rendement du réseau de distribution

Le schéma suivant présente la performance du réseau :



	Année	2021 (m3)
V1	Volume produit (m ³)	1 544 770
V2	Volume importé (m ³)	0
V3	Volume exporté (m ³)	240 758
V4	Volume mis en distribution (m ³)	1 304 012
V5	Pertes (m ³)	411 243
V6	Volume consommé autorisé (m ³)	892 769
V7	Volume comptabilisé (m ³)	879 602
V8	Volume consommateurs sans comptage (m ³)	3 350
V9	Volume de service du réseau (m ³)	9 817

Rq : les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte (car non quantifiées par le délégataire).

	2017	2018	2019	2020	2021	n/n-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	79,9	77,2	75,7	77,5	73,4	2.4%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) A	948 769	931 073	864 465	927 885	892 769	-3.8%
Volume vendu à d'autres services (m3) B	182 550	207 523	199 674	219 835	240 758	9.5%
Volume produit (m3) C	1 416 668	1 474 909	1 405 319	1 481 373	1 544 770	4.3%
Volume acheté à d'autres services (m3) D	0	0	0	0	0	0 %

Rq : Calcul effectué selon la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008.

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Sur l'année 2021, le rendement du réseau de distribution est de 73,4 %.

3.5 Indice linéaire des volumes non comptés

	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (A-B)/ (L/1000)/365	1,83	2,04	2,06	1,99	2,50
Volume mis en distribution (m ³) A	1 234 118	1 267 386	1 205 645	1 261 538	1 304 012
Volume comptabilisé 365 jours (m ³) B	922 844	917 426	853 598	920 405	879 602
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	466 933	469 335	467 712	467 799	465 845

$ILVNC$ (indice linéaire des volumes non-comptés (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Sur l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 2,50 m³/km/jour.

3.6 Indice linéaire de pertes en réseau

Contrairement au rendement, cet indice tient compte de la longueur totale du réseau et donc de sa spécificité. Ce ratio est complémentaire au rendement et présente l'avantage de permettre la comparaison entre plusieurs zones d'un même réseau voire entre plusieurs réseaux.

	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j) (A-B)/ (L/1000)/365	1,67	1,96	2,00	1,95	2,42
Volume mis en distribution (m ³) A	1 234 118	1 267 386	1 205 645	1 261 538	1 304 012
Volume consommé autorisé année entière (m ³) B	948 769	931 073	894 465	927 885	892 769
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	466 933	469 335	467 712	467 799	465 845

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Sur l'année 2021, l'indice linéaire de pertes (ILP) en réseau est de 2,42 m³/km/jour.

Le tableau suivant, établi par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, permet d'apprécier la qualité d'un réseau connaissant sa classe de consommation et son ILP :

	ILP (en m ³ /j/km)		
	Consommation rurale	Consommation intermédiaire	Consommation urbaine
Bon	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais	> 4	> 8	> 15

L'indice linéaire de pertes du Syndicat est donc représentatif d'un réseau acceptable.

La **classe de consommation** est déterminée à partir l'ILC (indice linéaire de consommation, (m³/j/km)) = (Volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / ((Longueur de canalisation de distribution)/365).

Pour le Syndicat Caux Nord Est, cet indice s'élève à 6,67m³/j/km en 2021.

ILC (m ³ /j/km)	ILC < 10	10 < ILC < 30	30 < ILC
	rural	intermédiaire	urbain

En résumé, le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2015 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rendement %	Obj rendement Grenelle 2 %	ILVNC (m ³ /j/km)	ILP (m ³ /j/km)	ILC (m ³ /j/km)

2021	73,4	66,33	2,50	2,42	6,67
------	------	-------	------	------	------

3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice (km)	0	0,405	0,011	0,480	1,155	1,620

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années, par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées.

Avec Ln le linéaire de réseau remplacé pour l'année 2021, il se calcule de la façon suivante pour l'année 2021 :

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable =

$[(L_n + L_{n-1} + L_{n-2} + L_{n-3} + L_{n-4}) / 5] / \text{Longueur du réseau hors branchements} * 100$ ou linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements x 20

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux est proche de 0,14 %

P.151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : 2,32/1000 abonnés

3.8 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et le taux de respect de ce délai

D.151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service : 1 jour

P.152..1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés : 100%

3.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

	2019	2020	2021
Taux d'impayés (P154.0)	2,49%	2,47%	2,64%

3.10 Taux de réclamations

	2019	2020	2021
Nombre de réclamations écrites (P155.1)	0,00 u/1000 abonnés	0,68 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

4. Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

Nombre de branchements plomb	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre total de branchements	9 539	9 611	9 667	9 742	9 744	9 791
- dont branchement plomb	4	4	4	4	4	4
Nombre de branchements supprimés	0	0	0	0	0	0

Après enquête, il reste 4 branchements plomb au 31 décembre 2021.

4.2 Montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice

Sur l'année 2021, la Collectivité a engagé des travaux définis ci-dessous :

Objet des études/travaux réalisés	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2019 HT*	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2020 HT*	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2021 HT*	Subventions accordées	Contribution des collectivités adhérentes
Travaux inopinés	2 296,00 €	10 096,43 €	/	/	Néant
80ème Tranche : Travaux sécurisation 4ème phase 2016/2017	60 979,00 €	/	/	AE/CD	Néant
80ème Tranche : Travaux sécurisation 5ème phase 2019/2020	7 333,00 €	47 602,00 €	188 126,00 €	AE/CD	Néant
80ème Tranche : Diag GC	12 600,00 €	1 150,00 €	13 730,00 €	AE	Néant
83ème Tranche : Révision DUP	2 250,00 €	12 841,80 €	30 734,00 €	AE	Néant
84ème Tranche : Schéma de sécurisation	37 067,00 €	8 654,75 €	/	AE/CD	Néant
86ème Tranche : Etude diagnostique	69 817,00 €	/	/	AE/CD	Néant
87ème Tranche : Renouvellement cana	/	/	20 740,00 €	AE/CD	Néant
Matériel d'exploitation (compteurs télérelève)	79 609,02 €	80 823,97 €	35 633,00 €	/	Néant
Total	271 951,02 €	162 606,45 €	288 963,00 €		

*A compter du 1^{er} janvier 2017 le syndicat est assujettis à la TVA

4.3 Etat de la dette de service

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2019	2020	2021
En cours de la dette au 31 décembre	430 667,47 €	809 391,54 €	708 961,00 €
Montant remboursé durant l'exercice	43 340,00 €	59 532,00 €	106 854,00 €
Dont en capital	36 849,47 €	53 276,91 €	100 430,00 €
Dont en intérêts	6 490,53 €	6 255,09 €	6 424,00 €

4.4 Amortissements des immobilisations réalisés

	2019	2020	2021
Montant des amortissements en eau potable	90 123,82 €	111 612,54 €	130 889,00 €

4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales

Ce paragraphe présente les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service, ainsi que les montants prévisionnels des travaux.

Montants prévisionnels des études/travaux	Montants budgétisés en 2021 € HT	Montants budgétisés en 2022 € HT
Travaux inopinés	50 000,00 €	50 000,00 €
80ème Tranche : Travaux sécurisation (2018/2019)	186 450,00 €	/
80ème Tranche : Diagnostic génie civil	14 550,00 €	/
80ème Tranche : Travaux sécurisation (2021/2022)	10 000,00 €	326 870,00 €
82ème Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères	40 000,00 €	100 000,00 €
83ème Tranche : Révision des DUP	47 100,00 €	/
84ème Tranche : Recherche d'eau	200 000,00 €	100 000,00 €
85ème Tranche : Borne de puisage	/	5 000,00 €

87 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	450 000,00 €	349 840,00 €
88 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	/	1 515 000,00 €
Total	998 000,00 €	2 446 710,00 €

4.6 Programme pluriannuel de travaux

4.6.1 Collectivité

Objet des travaux 2021
Travaux inopinés
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation (5 ^{ème} phase 2018/2019)
80 ^{ème} Tranche : Diagnostic génie civil
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères
83 ^{ème} Tranche : Révision des DUP
84 ^{ème} Tranche : Recherche d'eau AMO
87 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
Programme contractuel de renouvellement avec le délégataire
Objet des travaux 2022
Travaux inopinés
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation (6 ^{ème} phase 2021/2022)
80 ^{ème} Tranche : Diagnostic génie civil
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères, Criel sur Mer, Touffreville sur Eu
84 ^{ème} Tranche : Recherche d'eau AMO
85 ^{ème} Tranche : Borne de puisage communication
87 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
88 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
Programme contractuel de renouvellement avec le délégataire

4.6.2 Délégué

Objet des travaux 2021
Branchements neufs 47
Renouvellement 1 620 ml de canalisation
Renouvellement 12 branchements
Renouvellement 9 accessoires hydrauliques
Objet des travaux 2022
Renouvellement réseau
Branchements renouvelés/neufs
Renouvellement canalisations, branchements et vannes

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

	2019	2020	2021
Nombre d'abandon de créance et versements à un fond de solidarité	0	5	9
Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité	0	398,67 €	733,38 €

5.2 Echéanciers de paiement

	2019	2020	2021
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	288	214	196

5.3 Opérations de coopération décentralisée

Objet des travaux	2013 à 2016
EQUATEUR sous-bassin Chambo, Démarcation hydrographique Pastaza situé dans la province Chimborazo : Travaux de construction pour la réhabilitation et l'extension du réseau d'eau (réseau secondaire, les connexions, les compteurs, etc.)	3 000 €
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Angasmayo-Mitapasamana, Ayacucho, PEROU.	2017 à ...

6. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Zone moyenne**

	1er janv 2020		1er janv 2021		1er janv 2022		Evolution N/N-1	
	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Part de l'exploitant								
Du service eau potable	111,90	147,38	112,30	147,92	40,00	85,89	-64.38%	-41.93%
Du service assainissement collectif	25,60	218,74	25,68	219,41	26,90	229,92	4.75%	4.79%
Part de la collectivité								
Pour le service eau potable	/	30	/	30	30	30		0%
Pour l'assainissement collectif	38,12	132	38,12	132	58,00	175,20	52.15%	32.73%
Agence de l'Eau	77,40		77,04		77,04		0%	
Soit redevance de pollution domestique*	45,60		45,60		45,60		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,60		9,24		9,24		0%	
TVA	62,62		62,72		64,46		2.77%	
Pour les redevances * et **	5,26		5,24		5,24		0%	
Pour le service eau potable*	15,91		15,96		10,22		-35.94%	
Pour l'assainissement collectif **	41,45		41,52		49,00		18.02%	
Total TTC global	843,37		845,19		817,41		-3.29%	
Pour les redevances	82,6		82,28		82,28		0%	
Pour le service eau potable	305,19		306,18		196,11		-35.95%	
Pour l'assainissement collectif	455,91		456,73		539,02		18.02%	

Pour 2019/2020 : * TVA 5,5% et ** TVA 10%

Pour 2019/2020 , deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSCROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Zone de base**

	1er janv 2020		1er janv 2021		1er janv 2022		Evolution N/N-1	
Part de l'exploitant	Abonnement	Abonnement	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Du service eau potable	111,90	112,30	112,30	147,92	40,00	85,89	-64.38%	-41.93%
Du service assainissement collectif	25,60	25,68	25,68	219,41	26,90	229,92	4.75%	4.79%
Part de la collectivité	Abonnement	Abonnement	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Pour le service eau potable	/	/	/	30	30	30		0%
Pour l'assainissement collectif	38,12	38,12	38,12	132	58,00	175,20	52.15%	32.73%
Agence de l'Eau	58,20		57,84		57,84		0%	
Soit redevance de pollution domestique*	26,40		26,40		26,40		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,60		9,24		9,24		-3.75%	
TVA	61,56		61,66		63,40		2.82%	
Pour les redevances * et **	4,20		4,18		4,18		0%	
Pour le service eau potable*	15,91		15,96		10,22		-35.94%	
Pour l'assainissement collectif **	41,45		41,52		49,00		18.02%	
Total TTC global	823,50		824,93		797,15		-3.37%	
Pour les redevances	62,40		62,02		62,02		0%	
Pour le service eau potable	305,19		306,18		196,11		0.32%	
Pour l'assainissement collectif	455,91		456,73		539,02		0,18%	

Pour 2019/2020 : * TVA 5,5% et ** TVA 10%

Pour 2019/2020 , deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

7. Annexe